

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES  
INVESTISSEMENTS DU CANADA**



**RÉSUMÉ DU PLAN D'ENTREPRISE  
pour  
2011-2015  
et  
BUDGET DES INVESTISSEMENTS  
pour 2011**

## TABLE DES MATIÈRES

1.0	POINTS SAILLANTS DU PLAN D'ENTREPRISE QUINQUENNAL DE LA CDIC .....	3
2.0	MANDAT.....	4
2.1	Gouvernance d'entreprise .....	4
3.0	PROFIL DE LA CORPORATION.....	5
4.0	OBJECTIFS, STRATÉGIES ET MESURES DE RENDEMENT POUR LA PÉRIODE ALLANT DE JANVIER 2011 À DÉCEMBRE 2015 .....	7
4.1	Corporation de développement des investissements du Canada .....	7
4.2	Société de gestion Canada Hibernia .....	7
4.3	Canada Eldor Inc. (anciennement connue sous la raison sociale Eldorado Nuclear Limited) .....	8
4.4	Corporation d'investissement CH du Canada .....	9
4.5	Corporation d'investissement GEN du Canada.....	10
4.6	Risques et atténuation du risque .....	10
5.0	PLAN FINANCIER .....	12
5.1	Principales hypothèses du plan financier quinquennal.....	12
5.2	Questions comptables et IFRS.....	13
5.3	Budget des investissements.....	13
6.0	RENDEMENT DE LA CORPORATION EN 2010.....	14
6.1	Évaluation des résultats de l'exercice précédent.....	14
6.2	Aperçu financier pour 2010.....	16
	Tableau 1 - Bilan pro forma de la situation financière.....	16
	Tableau 2 - État pro forma des flux de trésorerie .....	17
	Tableau 3 - État pro forma du résultat étendu et des capitaux propres.....	18
	Tableau 4 - État pro forma des résultats d'exploitation.....	19
	Tableau 5 - Tableau des placements.....	20
Annexe A –	Organigramme et conseil d'administration	
Annexe B –	Société de gestion Canada Hibernia Plan d'entreprise 2011-2015	

## **1.0 POINTS SAILLANTS DU PLAN D'ENTREPRISE QUINQUENNAL DE LA CDIC**

En 2010, la Corporation de développement des investissements du Canada (« CDIC » ou la « Corporation ») a participé activement au programme d'examen des actifs de l'État. Des projets visant cinq actifs ont été mis en œuvre, et il est prévu que quatre d'entre eux seront terminés d'ici la fin de l'exercice.

La CDIC, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive, la Corporation d'investissement GEN du Canada (« GEN »), a participé activement au premier appel public à l'épargne de GM avec General Motors Company (« GM ») et d'autres actionnaires. Cela devrait se traduire par la vente de certains avoirs en actions de GEN avant la fin de l'exercice 2010.

La Société de gestion Canada Hibernia (« SGCH ») a participé aux négociations avec la province de Terre-Neuve-et-Labrador en vue du développement du prolongement de la zone sud d'Hibernia et qui ont été menées à bien en 2010. La CDIC et la SGCH ont aidé le gouvernement fédéral à négocier les modalités de sa participation au bénéfice net (PBN) de 10 % dans Hibernia.

Les principaux objectifs de la CDIC pour la période quinquennale, décrits plus longuement à la section 4, sont énoncés ci-après.

- Participer, à la demande du Ministre, à l'examen des actifs de Sa Majesté la Reine du chef du Canada (Canada) en faisant l'analyse financière, juridique ou technique de ces actifs dans le cadre des efforts déployés pour assurer une utilisation des ressources qui soit efficiente, efficace et centrée sur les priorités.
- Gérer son placement dans la participation de 8,5 % que la SGCH détient dans le projet de mise en valeur du champ pétrolifère extracôtier Hibernia (« Hibernia ») afin de dégager un rendement optimal et de veiller à ce que les obligations financières et les autres obligations liées à la participation de 8,5 % soient remplies.
- Prendre les mesures nécessaires pour que la participation de 8,5 % dans Hibernia soit prête à être cédée lorsque le Ministre des Finances y consentira.
- Le résumé du plan d'entreprise de la SGCH pour la période visée par le plan est présenté à l'annexe B.

Gérer le placement de la CDIC dans Canada Eldor Inc. (« CEI »), laquelle existe dans le seul but de s'acquitter de ses dernières obligations qui consistent à verser les prestations aux retraités, à financer le nettoyage des sites d'enfouissement et à assurer une défense lors de poursuites en justice, ainsi qu'il en est question plus longuement à la section 4.

- Gérer le placement de GEN dans GM et le vendre au moment opportun.

Gérer le placement de CH dans Chrysler Group LLC (« Chrysler ») et le vendre au moment opportun.

## **2.0 MANDAT**

La CDIC a un très vaste mandat et a été constituée en société dans le but d'agir comme intermédiaire financier chargé de procéder pour le compte du gouvernement à des placements dans des titres de participation et de gérer les avoirs commerciaux du Canada. La CDIC a comme objectif principal d'exercer toutes ses activités au mieux des intérêts du Canada, en exploitant son entreprise comme une société commerciale.

En 2007, le ministre des Finances a fait savoir que la CDIC devait dorénavant axer ses activités sur la gestion suivie et de manière commerciale de ses investissements actuels, et qu'elle devait également aider le gouvernement, dans la mesure de ses capacités, à établir de nouvelles orientations, sans pour autant perdre sa capacité de se départir de ses investissements actuels, ou de toute autre participation gouvernementale dont le dessaisissement aurait été demandé par le ministre des Finances.

### **2.1 Gouvernance d'entreprise**

La gestion de la CDIC est assurée par une équipe établie à Toronto et dirigée par le vice-président exécutif, qui travaille en étroite collaboration avec des conseillers, un avocat-conseil ainsi qu'avec les membres du conseil d'administration et ceux de la direction des filiales de la CDIC en vue d'assurer la bonne marche de la société et de ses filiales. La SGCH a une direction distincte à Calgary.

Le président du conseil, aidé par tous les administrateurs, évalue l'efficacité du conseil d'administration. Le conseil s'acquitte de ses responsabilités à l'égard des états financiers de la société par l'intermédiaire de son comité de vérification. Le taux de participation aux réunions du conseil et des comités est remarquable, et chaque administrateur consacre un temps raisonnable, hors des réunions du conseil d'administration, à la supervision de la Corporation. Voir à l'annexe A l'organigramme de la Corporation et la liste courante des membres du conseil d'administration et des dirigeants de la CDIC.

Par l'intermédiaire du comité de mise en candidature et de gouvernance, le conseil continue de passer en revue les pratiques de la CDIC en matière de gouvernance dans le but d'y apporter des améliorations continues et de répondre à de nouveaux besoins. Le comité prête en outre son concours lorsqu'il s'agit d'établir la composition et la structure du conseil d'administration et de recommander au gouverneur en conseil des candidats pour occuper les postes de membre et de président du conseil d'administration.

La Corporation fait rapport au Parlement par l'entremise du ministre des Finances. Elle possède un site Web et tient annuellement des assemblées publiques des parties prenantes.

### 3.0 PROFIL DE LA CORPORATION

La CDIC a été constituée en société en 1982 et veille depuis à ce que les intérêts du gouvernement soient gérés dans une optique commerciale et qu'il en soit plus efficacement rendu compte. Ainsi, la CDIC s'est vu confier la responsabilité des placements suivants du gouvernement :

- Massey Ferguson;
- Canadair Limitée;
- De Havilland Aircraft of Canada Limited;
- Eldorado Nucléaire Limitée (maintenant Canada Eldor Inc. (« CEI »)) ;
- Téléglobe Canada;
- Corporation de développement du Canada;
- Fishery Products International Limited, Compagnie nationale des produits de la mer Limitée et Pêcheries Cartier Inc.

En 1984, la CDIC a commencé à se départir de ces investissements, à la demande du ministre des Finances (le « Ministre »). Depuis, elle est parvenue à se dessaisir des actifs susmentionnés et elle a aidé le gouvernement à se départir d'autres actifs. Le tableau ci-dessous expose sommairement les réalisations de la CDIC.

<b>Société</b>	<b>Année</b>	<b>Produit (en millions de dollars)</b>
Canadair Limitée	1986	140
De Havilland Aircraft of Canada Ltd.	1986	90
Téléglobe Canada;	1987	505
Fishery Products International Limited	1987	104
Corporation de développement du Canada	1986-1987	361
Nordion International Inc.	1991	165
Varity Corporation (bons de souscription et actions ordinaires)	1987-1991	9
Télesat Canada	1992	155
Corporation Cameco (« Cameco »)	1992-1995	320
Ressources Co-Enerco Ltée.	1993	74
Ginn Publishing Canada Inc.	1994	10
Varity Corporation (actions privilégiées)	1996	31
Theratronics International Limited	1998	15
Bons de souscription d'actions d'Air Canada	2010	2
		1 981

De plus, certaines actions de GM pourraient être vendues avant la fin de l'année 2010.

En 1993, la SGCH a été créée dans le but d'acquérir, de détenir et de gérer une participation de 8,5 % dans le projet de mise en valeur du champ pétrolifère et gazier extracôtier Hibernia. Cet élément d'actif est prêt à être vendu depuis 1999, et

le conseil d'administration de la CDIC a à maintes reprises fait part au Ministre de sa volonté de le vendre.

En 2009, conformément aux directives du gouverneur en conseil, la CDIC a mis sur pied deux nouvelles filiales, la Corporation d'investissement CH du Canada (« CH ») et la Corporation d'investissement GEN du Canada (« GEN »), pour qu'elles détiennent la participation du gouvernement dans Chrysler et GM respectivement. La CDIC a également reçu d'Exportation et développement Canada (EDC) des bons de souscription d'actions d'Air Canada dans le cadre du refinancement de cette société.

## **4.0 OBJECTIFS, STRATÉGIES ET MESURES DE RENDEMENT POUR LA PÉRIODE ALLANT DE JANVIER 2011 À DÉCEMBRE 2015**

Le conseil d'administration de la CDIC élabore des méthodes de mise en œuvre appropriées dans le but de s'acquitter de son mandat.

Relativement à cette fonction de surveillance, il est présumé dans le présent plan :

- que, en qualité d'actionnaire des filiales en propriété exclusive, la surveillance de CEI, CH et GEN continuera de relever du personnel de la CDIC, sous la supervision des conseils d'administration de chacune de ces sociétés; s'il est probable qu'une portion de l'avoir de GEN dans GM sera vendue en 2010 et 2011, la disposition complète nécessitera probablement trois à six ans;
- que la CDIC continuera de surveiller les activités de la SGCH, en particulier sa capacité de gérer de manière continue la participation de 8,5 % dans le projet ainsi que la possibilité de son dessaisissement. Le conseil d'administration et la direction de la SGCH seront responsables de la stratégie opérationnelle et de la gestion de l'exploitation de la société.

La section 5.1 examine plus à fond les hypothèses financières associées aux tableaux des états financiers pro forma inclus dans le présent résumé du plan d'entreprise. Un résumé du plan de la SGCH est joint à l'annexe B.

### **4.1 Corporation de développement des investissements du Canada**

Les objectifs de la CDIC sont les suivants

- Gérer les placements de la Corporation dans la SGCH, GEN et CH et continuer de surveiller la gestion des obligations de CEI.
- Continuer de gérer les parties du processus d'examen des actifs qui lui ont été confiées.
- Gérer d'autres problèmes qui pourraient survenir et être prête à assumer la gestion et le dessaisissement de toute autre participation du Canada dont le gouvernement lui demande d'assurer le dessaisissement, et ce, dans une perspective commerciale.

### **4.2 Société de gestion Canada Hibernia**

La CDIC supervise la gestion de sa participation dans cette entreprise par l'intermédiaire de son conseil d'administration qui exerce une surveillance générale et par l'intermédiaire du conseil d'administration et des cadres supérieurs de la SGCH qui exercent une surveillance directe.

La SGCH continuera de gérer dans une optique commerciale sa participation de 8,5 % dans le projet de développement Hibernia de même que ses actions dans la Société d'exploitation et de développement d'Hibernia Ltée.

Tous les crédits reçus pour la période allant de 1993 à 1998 et totalisant 430,97 millions de dollars ont été remboursés au gouvernement du Canada. En date du 30 septembre 2010, la SGCH a versé 1,27 milliard de dollars en dividendes à la CDIC. Voir le résumé du plan d'entreprise de la SGCH à l'annexe B.

#### **4.3 Canada Eldor Inc. (anciennement connue sous la raison sociale Eldorado Nuclear Limited)**

Conformément aux conditions de vente de ses actifs d'exploitation à Cameco en 1988, CEI est responsable de certains passifs et des litiges en cours. Les principales obligations restantes de CEI sont celles liées au contrat d'achat et de vente et aux litiges, comme suit.

##### ***Déchets accumulés (Port Hope)***

Port Hope est le site d'une raffinerie d'uranium auparavant exploitée par Eldorado et que Cameco gère actuellement par suite du contrat d'achat et de vente passé en 1988. Les déchets accumulés à Port Hope proviennent des activités de mise en valeur du radium et de l'uranium d'Eldorado Nucléaire Limitée qui remontent aux années 1930. En raison de ces activités d'affinage passées, CEI a accumulé des quantités considérables de déchets avant l'établissement du contrat d'achat et de vente en 1988. CEI a l'obligation de partager avec Cameco les frais d'élimination des déchets accumulés à cette époque. Ces déchets se trouvent en grande partie aux installations de gestion des déchets de Welcome et de Port Granby, près de Port Hope, en Ontario. Aucune de ces installations n'a accepté d'autres déchets depuis 1988. L'entente prévoit une formule de partage de ces frais selon laquelle Cameco a assumé la responsabilité de la première tranche de deux millions de dollars des frais communs. La seconde tranche de 98 millions de dollars des frais communs sera partagée dans une proportion de 23/98 par Cameco et de 75/98 par CEI. Celle-ci a pris en charge les frais communs excédant 100 millions de dollars.

En mars 2004, un contrat a été conclu entre le gouvernement du Canada, Cameco et CEI. Ce contrat permet au gouvernement d'acheter à Cameco les installations de gestion des déchets de Port Granby et de Welcome. Le gouvernement a acquis les installations de Welcome et achètera vraisemblablement les installations de Port Granby une fois que le processus d'évaluation environnementale sera terminé. Le contrat stipule que, à l'exercice de cette option, Cameco doit verser à CEI une somme équivalant aux frais communs résiduels (soit le solde de 25 millions de dollars) en cinq versements annuels égaux. Le présent plan financier ne tient pas compte de ces versements étant donné que le moment où le transfert sera effectué est inconnu à l'heure actuelle. Lorsque le gouvernement fédéral deviendra propriétaire des sites d'enfouissement, il prendra à sa charge la totalité des frais futurs de déclassement et de nettoyage, et l'obligation d'acquitter ces frais n'incombera plus à CEI.

En revanche, CEI restera tenu d'acquitter les frais de nettoyage des autres déchets accumulés. La définition de ce que constituent les déchets en question fait l'objet d'un litige entre CEI et Cameco. En conséquence, des factures totalisant 6,83 millions de dollars pour la période allant de 2005 à 2009, dont 2,95 millions



pour la seule année 2009, sont toujours en souffrance, car ces sommes sont contestées.

### ***Remise en état des lieux (Beaverlodge)***

Beaverlodge est une ancienne mine d'uranium qui a cessé toute activité avant que les éléments d'actif d'Eldorado ne soient vendus à Cameco. Aux termes du contrat d'achat et de vente, CEI doit assumer tous les frais associés au déclassement de ce site qui a été cédé à Cameco au moment de la vente. Cameco est chargée de la surveillance et de la gestion de ce site, et CEI rembourse à Cameco les frais réellement engagés à cette fin, plus des frais de gestion de 15 %.

Le bail actuel, entre Cameco et la province de la Saskatchewan, a été prorogé jusqu'en décembre 2026. Il pourra être résilié lorsque Cameco aura répondu, à la satisfaction de la province de la Saskatchewan, aux critères précis de déclassement et de remise en état de ce site.

Cameco actualise chaque année son plan de travail et l'estimation des coûts pour la durée restante de ce projet. Au 30 septembre 2010, les coûts étaient estimés à 10,0 millions de dollars, et la fin des travaux était prévue pour 2019.

La province de la Saskatchewan a mis sur pied un processus au titre duquel elle assume la gestion des sites en échange d'un paiement quand il est reconnu que les sites respectent certaines normes et sont stables. Il est prévu que le site Beaverlodge en entier sera transféré à la province ultérieurement. Plusieurs des sites avoisinants ont été cédés à la province de la Saskatchewan. Il ne devrait pas se produire d'autres transferts avant la fin de 2012.

### ***Retraités d'Eldorado – Prestations***

Aux termes du contrat d'achat et de vente, CEI est responsable de la gestion du régime d'avantages sociaux de tous les employés d'Eldorado et d'Eldor qui ont pris leur retraite avant octobre 1988. Ces avantages sociaux comprennent les prestations d'assurance-vie, les prestations d'assurance-santé et les prestations d'assurance dentaire. Au 30 septembre 2010, 247 anciens employés bénéficiaient de ce régime, qui est géré par Cameco. CEI a constitué à cet égard une provision de 2,2 millions de dollars dans ses états financiers. Aon a effectué une évaluation actuarielle au 31 décembre 2008 et a réalisé une extrapolation de ces résultats au 31 décembre 2009. CEI fera établir une nouvelle évaluation actuarielle en 2011.

## **4.4 Corporation d'investissement CH du Canada**

En 2009, le gouverneur en conseil a chargé la CDIC d'obtenir une participation dans la société Chrysler Corporation ou son successeur. La CDIC a mis sur pied CH, qui a acquis et détient une participation d'environ 2,5 % (qui peut être diluée à 2 % par Fiat lorsqu'elle acquiert des actions additionnelles dans certaines circonstances) dans Chrysler, société constituée au Delaware, aux États-Unis.

La gestion de cet investissement est surveillée de manière générale par le conseil d'administration et les cadres supérieurs de la CDIC et directement par le conseil d'administration de la société CH.

#### **4.5 Corporation d'investissement GEN du Canada**

En 2009, le gouverneur en conseil a chargé la CDIC d'obtenir une participation dans la société General Motors Corporation ou ses successeurs. La CDIC a créé la société GEN, laquelle a acquis et détient environ 11,7 % des actions ordinaires et 9 % des actions privilégiées à dividende cumulatif, au prix de 402 millions de dollars américains, de la société GM constituée au Delaware, aux États-Unis (4,5 % de la totalité des actions).

La gestion de cet investissement est surveillée de manière générale par le conseil d'administration et les cadres supérieurs de la CDIC et directement par le conseil d'administration de GEN.

GEN a reçu 6,54 millions de dollars américains en dividendes de GM le 15 septembre 2009 et des paiements trimestriels réguliers de 9,06 millions de dollars américains à compter de décembre 2009.

GM prévoit lancer un premier appel public à l'épargne d'ici la fin de 2010; les projections financières de la CDIC ne prévoient toutefois pas la vente de la participation dans GM en 2010 et au cours des années suivantes parce que le moment opportun reste à déterminer et qu'il dépend des conditions du marché.

#### **4.6 Risques et atténuation du risque**

La CDIC et ses filiales sont exposées à certains risques. Les risques associés à la SGCH sont exposés en détail dans le résumé de son plan d'entreprise.

CEI est exposée à des passifs considérables, comme nous l'avons mentionné précédemment, à cause de ses liens avec Cameco dans le contrat de vente et d'achat de 1988. CEI a environ 11 millions de dollars en placements à court terme et 34 millions de dollars en dépôt dans un compte du Trésor du Canada. On ne sait pas si ces fonds sont des réserves adéquates compte tenu des éléments de passif possibles liés à l'entente de 1988 et des autres poursuites dont CEI fait l'objet.

GEN n'a pas de passif connu en ce moment; son principal actif sera toutefois probablement vendu aux États-Unis et au Canada dans le cadre d'une série d'appels publics à l'épargne. Conformément aux règles de la Commission des valeurs mobilières des États-Unis (Securities and Exchange Commission – SEC) et des commissions canadiennes des valeurs mobilières, les actionnaires vendeurs ont une responsabilité potentielle à l'égard des acheteurs dans certaines circonstances. Comme sa source de fonds unique réside dans sa participation dans GM, GEN entend maintenir un fonds de 50 millions de dollars pour couvrir de telles responsabilités jusqu'à ce que les administrateurs de GEN estiment qu'il n'existe plus aucune probabilité majeure de responsabilité.

CH n'a pas de source de revenu en ce moment. Comme GEN, CH pourra être exposée à une responsabilité si la société vend son placement chez Chrysler. Dans l'intervalle, la CDIC finance les coûts de CH.

Pour GEN et CH, s'il se développe un marché pour les actions privilégiées et ordinaires de GM et les titres de participation dans Chrysler, la juste valeur de ces placements sera exposée au risque de prix.

La CDIC n'a pas d'engagement majeur connu en ce moment. Elle est cependant engagée dans un travail important pour le Ministre dans le cadre du programme d'examen des actifs. Comme il est difficile de prévoir le niveau et le type d'activités qui seront menées, la CDIC maintient un fonds de roulement de 20 millions de dollars pour couvrir les coûts éventuels.

## **5.0 PLAN FINANCIER**

Le plan financier quinquennal de la CDIC pour 2011-2015 est fondé sur les principales hypothèses de planification qui sont résumées à la section 5.1 et qui prennent en compte les ressources nécessaires pour réaliser les objectifs et les stratégies dont la section 4 fournit une description. Les projections financières supposent que la direction et le conseil d'administration continueront de surveiller étroitement et de gérer les coûts.

### **5.1 Principales hypothèses du plan financier quinquennal**

Le présent plan comprend les projections financières pro forma quinquennales qui suivent :

- Tableau 1 – Bilan pro forma de la situation financière
- Tableau 2 – État pro forma des flux de trésorerie
- Tableau 3 – État pro forma du résultat étendu et des capitaux propres
- Tableau 4 – État pro forma des résultats d'exploitation
- Tableau 5 – Tableau des placements

Les tableaux financiers pro forma dans ce résumé du plan d'entreprise sont fondés sur les hypothèses clés suivantes :

#### **Corporation de développement des investissements du Canada**

- Frais d'exploitation – Les frais d'administration annuels devraient s'élever à 1,63 million de dollars au cours de toute la période visée. L'augmentation est principalement attribuable aux besoins additionnels en ressources humaines pour gérer les nouvelles responsabilités. Les coûts prévus du dessaisissement et du processus d'examen des actifs sont de 4,5 millions de dollars pour 2011 et de 3 millions de dollars par la suite.

#### **Société de gestion Canada Hibernia**

- Frais et bénéfice d'exploitation – Les frais et le bénéfice d'exploitation sont présentés en détail à l'annexe B.

#### **Canada Eldor Inc.**

Déchets accumulés - Selon les prévisions financières, le passif à court terme de 11,1 millions de dollars devrait être remboursé en 2011 et 2012. Comme il est mentionné à la section 4.3, l'interprétation de « frais communs » est contestée et les factures de 2005 à 2010 n'ont pas été payées, mais le règlement devrait se rapprocher de la charge actuelle à payer. Le Canada a exercé une partie de ses droits aux termes du contrat de 2004, selon lequel il peut acheter à Cameco les installations de gestion des déchets de Welcome et Port Granby. Cependant, l'incidence financière de cette mesure n'est pas prise en compte dans les projections financières parce que la date de cette transaction est incertaine.

## **Corporation d'investissement GEN du Canada**

- Actions privilégiées – Les actions privilégiées sont rachetées à la fin de 2014 à la valeur nominale.

### **5.2 Questions comptables et IFRS**

À l'heure actuelle, les états financiers de la Corporation sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) au Canada. Le Conseil des normes comptables (CNC) a demandé à la CDIC de se convertir aux Normes internationales d'information financière (IFRS) avant le 1<sup>er</sup> janvier 2011, et de fournir les chiffres comparatifs de l'année précédente. La CDIC a élaboré un plan de mise en œuvre pour assurer la conformité et une transition harmonieuse. La haute direction et le comité de vérification participent au processus et KPMG a été embauchée pour fournir des conseils techniques.

La CDIC a évalué d'autres conventions comptables clés, et a présenté ses recommandations et décisions préliminaires au conseil d'administration en octobre. Elle ne s'attend pas à ce que des changements majeurs soient apportés aux systèmes et méthodes de TI étant donné l'ampleur de ses activités.

Les premiers états financiers annuels de la CDIC présentés conformément aux normes IFRS seront pour l'année prenant fin le 31 décembre 2011. La Corporation doit établir des états financiers trimestriels conformes aux normes IFRS à compter du 1<sup>er</sup> avril 2011. La CDIC n'a pas encore terminé son analyse de l'incidence comptable de l'adoption des normes IFRS et de l'incidence sur les soldes d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Les tableaux des états financiers pro forma contenus dans le présent plan sont fondés sur les rajustements provisoires en fonction de la norme IFRS 1 anticipés par la CDIC et sur les conventions retenues selon les renseignements disponibles actuellement.

### **5.3 Budget des investissements**

Ni la CDIC ni ses filiales en propriété exclusive, à savoir CHHC, CEI, CH et GEN, n'auront besoin de financement en capital pour l'exercice 2011.

## 6.0 RENDEMENT DE LA CORPORATION EN 2010

### 6.1 Évaluation des résultats de l'exercice précédent

De la comparaison entre les réalisations de la CDIC en 2010 et les objectifs énoncés dans son plan d'entreprise pour la période allant de 2010 à 2014, il ressort ce qui suit.

#### Corporation de développement des investissements du Canada

- Cinq projets ont été mis en œuvre avant le 30 septembre 2010 et quatre d'entre eux seront vraisemblablement terminés d'ici la fin de l'année 2010. Les tâches qui ont été effectuées comprennent les suivantes : établir les énoncés des travaux, lancer les demandes de propositions, déterminer qui devrait accomplir le travail, collaborer avec les experts-conseils et les gestionnaires de l'entité examinée, surveiller le travail des experts-conseils et examiner le produit final avec le ministère des Finances.
- La CDIC a porté ses réserves de liquidités à 20 millions de dollars au cours de l'exercice en retenant des dividendes versés par la SGCH.
- En 2009, la CDIC a acquis des bons de souscription visant l'achat de 1 666 666 actions variables de classe A avec droit de vote ou actions de classe B avec droit de vote d'Air Canada. Ces bons ont été vendus en 2010. Le produit net de la vente s'étant élevé à 1,87 million de dollars, la CDIC a enregistré un gain de 1,23 million de dollars par rapport à la valeur comptable de 633 000 dollars.

#### Société de gestion Canada Hibernia

La CDIC a continué de gérer, à titre d'actionnaire, la participation de 8,5 % que la SGCH détient dans Hibernia, conformément à un protocole d'entente (« PE ») intervenu avec le gouvernement.

- Les négociations relatives au prolongement de la zone sud d'Hibernia avec les propriétaires d'Hibernia et la province de Terre-Neuve-et-Labrador ont été conclues au début de 2010; il est prévu que les négociations avec le gouvernement du Canada seront terminées avant la **fin de 2010**.

#### Canada Eldor Inc.

La CDIC a continué de gérer les autres obligations de CEI, dont celles qui découlent du contrat d'achat et de vente entre CEI et Cameco.

- **Port Hope – installation de gestion des déchets Welcome et installation de gestion des déchets Port Granby**

CEI continue de partager les coûts de l'élimination des déchets accumulés, conformément au contrat d'achat et de vente.

Depuis 2007, CEI conteste l'interprétation que fait Cameco de l'expression « déchets partagés » qui figure au contrat d'achat et de vente de 1988. CEI n'a pas acquitté les factures envoyées par Cameco en 2009-2010 pour cette raison. CEI et Cameco ont fait appel à l'arbitrage pour régler ce différend.

- **Beaverlodge**

Cameco a continué de surveiller et de gérer le site Beaverlodge et a fourni à CEI des factures mensuelles des frais engagés. CEI a acquitté ces factures après les avoir examinées. Plusieurs sites avoisinants ont été transférés à la province de la Saskatchewan et d'autres sites seront transférés dans le futur.

- **Retraités d'Eldorado**

CEI a versé environ 230 000 dollars pour acquitter les réclamations et les cotisations au régime d'avantages sociaux des retraités. À l'heure actuelle, 247 anciens employés sont couverts par le régime d'avantages sociaux administré par Cameco. Au 30 septembre 2010, CEI enregistrait une provision de 2,2 millions de dollars pour cette obligation en matière d'avantages postérieurs au départ à la retraite.

### **Corporation d'investissement CH du Canada**

- En 2009, CH a acquis environ 2,5 % des capitaux propres dans Chrysler, successeur de la société Chrysler Corporation. La direction de la CDIC suit de près les rapports de Chrysler et des experts-conseils externes.

### **Corporation d'investissement GEN du Canada**

- En 2009, GEN a acquis des actions ordinaires et des actions privilégiées, soit environ 11,7 % des actions ordinaires et 402 millions de dollars d'actions privilégiées avec valeur nominale, dans GM.
- En 2010, GM a versé à GEN des dividendes sur ses actions privilégiées d'une valeur totale de 27,2 millions de dollars américains au 30 septembre 2010, et une somme additionnelle de 9,06 millions de dollars est prévue pour le 15 décembre 2010. La CDIC a reçu du ministre des Finances la directive de verser le tiers de ces revenus, après leur conversion en dollars canadiens et déduction faite des dépenses et du fonds de roulement, à la province de l'Ontario. Au 15 octobre 2010, GEN a versé 40,3 millions de dollars canadiens à la CDIC et la CDIC a versé 25,76 millions de dollars canadiens au gouvernement du Canada et 12,88 millions de dollars canadiens à la province de l'Ontario.
- GEN a communiqué régulièrement avec les ministères des gouvernements du Canada et de l'Ontario sur les développements entourant ses avoirs dans GM. GEN a embauché Rothschild Inc. à titre de conseiller financier pour l'aider à déterminer un plan d'action pour se défaire de ses actions dans GM. GM a fait connaître son intention de lancer un premier appel public à l'épargne à la fin de 2010. GEN a participé à l'élaboration du premier appel public à l'épargne.

## 6.2 Aperçu financier pour 2010

Le revenu de dividendes que la CDIC devrait recevoir de la SGCH pour 2010, indiqué au tableau 2, devrait atteindre 126,0 millions de dollars. La CDIC a retenu 10 millions de dollars des dividendes reçus avant de verser le reste au gouvernement, ce qui a permis à la CDIC d'augmenter ses réserves de trésorerie à environ 20 millions de dollars.

GEN a prévu des frais d'exploitation annuels de 4,63 millions de dollars canadiens. Cela a grandement dépassé les estimations initiales puisqu'il n'était pas prévu que GM lancerait un premier appel public à l'épargne en 2010.

**Tableau 1 – Bilan pro forma de la situation financière**

**Corporation de développement des investissements du Canada**  
**Bilan pro forma**  
**Exercices 2009-2015 se terminant les 31 décembre**  
**En millions de dollars**

	PCGR		IFRS						
	2009 Chiffres réels	2010 Plan	2010 Solde d'ouverture	2010 Prévision	2011 Plan	2012 Plan	2013 Plan	2014 Plan	2015 Plan
<b>Actif</b>									
<b>Actif à court terme</b>									
Trésorerie et équivalents	105,42	91,75	105,42	90,64	93,49	94,23	93,02	98,46	94,74
Autres	29,99	22,73	47,32	25,87	57,71	39,46	18,41	18,50	8,46
	135,40	114,48	152,74	116,51	151,20	133,69	111,43	116,96	103,20
<b>Autres actifs</b>									
Trésor	44,35	34,59	44,36	39,52	29,74	21,90	21,06	19,21	17,84
Fonds de réserve pour abandon	93,68	94,67	93,68	94,05	94,91	95,96	96,82	97,79	98,77
Trésorerie entiercée	2,55	2,55	2,55	5,69	5,69	5,69	5,69	5,69	5,69
Immobilisations	122,71	133,36	122,71	105,01	113,36	105,74	107,20	118,58	102,20
Investissements	3 147,63	-	3 712,63	3 700,30	3 691,97	3 682,09	3 677,22	3 265,00	3 265,00
	3 410,92	265,17	3 975,92	3 944,57	3 935,67	3 911,38	3 907,99	3 506,27	3 489,50
	<b>3 546,32</b>	<b>379,65</b>	<b>4 128,66</b>	<b>4 061,08</b>	<b>4 086,87</b>	<b>4 045,06</b>	<b>4 019,42</b>	<b>3 623,23</b>	<b>3 592,70</b>
<b>Passif et avoir de l'actionnaire</b>									
<b>Passif à court terme</b>	58,69	26,12	58,69	41,63	41,26	30,31	30,31	29,61	29,14
<b>Passif à long terme</b>	62,18	79,46	73,29	67,97	48,73	48,68	49,47	49,15	54,25
<b>Capitaux propres</b>									
Capital-actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Surplus d'apport	3 912,18	743,18	3 912,18	3 912,18	3 912,18	3 912,18	3 912,18	3 912,18	3 912,18
Bénéfices non répartis (déficit)	(486,72)	(469,11)	84,50	39,31	84,71	53,89	27,47	(367,71)	(402,86)
	3 425,46	274,07	3 996,68	3 951,49	3 996,89	3 966,07	3 939,65	3 544,47	3 509,32
	<b>3 546,32</b>	<b>379,65</b>	<b>4 128,66</b>	<b>4 061,08</b>	<b>4 086,87</b>	<b>4 045,06</b>	<b>4 019,42</b>	<b>3 623,23</b>	<b>3 592,70</b>

(1) Pour plus de détails, voir le tableau I du sommaire du plan d'entreprise de la SGCH à l'annexe B.

Les tableaux des états financiers pro forma contenus dans le présent plan sont fondés sur les ajustements provisoires en fonction de la norme IFRS 1 anticipés par la CDIC et sur les conventions retenues selon les renseignements disponibles actuellement.



**Tableau 2 – État pro forma des flux de trésorerie**

**Corporation de développement des investissements du Canada**  
**État pro forma des flux de trésorerie**  
**Exercices 2009-2015 se terminant les 31 décembre**  
**En millions de dollars**

	PCGR		IFRS					
	2009 Chiffres réels	2010 Plan	2010 Prévisions	2011 Plan	2012 Plan	2013 Plan	2014 Plan	2015 Plan
<b>CDIC</b>								
Exploitation	89,60	115,88	169,77	130,99	164,29	156,89	118,56	100,47
Financement	(89,00)	(107,45)	(164,30)	(130,05)	(163,60)	(157,41)	(119,21)	(100,08)
Investissements	-	-	1,87	-	-	-	-	-
Variation de la trésorerie	0,60	8,43	7,34	0,94	0,69	(0,52)	(0,65)	0,39
Trésorerie, début de l'exercice	11,31	11,33	11,91	19,25	20,19	20,89	20,37	19,72
Trésorerie, fin de l'exercice	<b>11,91</b>	<b>19,76</b>	<b>19,25</b>	<b>20,19</b>	<b>20,89</b>	<b>20,37</b>	<b>19,72</b>	<b>20,12</b>
<b>CEI</b>								
Exploitation	(2,32)	(6,21)	(2,77)	(6,99)	(8,11)	(1,52)	(1,27)	(1,08)
Financement	-	9,77	4,84	9,78	7,84	0,84	1,86	1,37
Variation de la trésorerie	(2,32)	3,56	2,07	2,80	(0,27)	(0,68)	0,59	0,29
Trésorerie, début de l'exercice	10,02	8,00	7,71	9,77	12,57	12,29	11,61	12,20
Trésorerie, fin de l'exercice	<b>7,71</b>	<b>11,56</b>	<b>9,77</b>	<b>12,57</b>	<b>12,29</b>	<b>11,61</b>	<b>12,20</b>	<b>12,48</b>
<b>CH</b>								
Exploitation	(0,29)	(0,18)	(0,49)	(0,33)	(0,33)	(0,33)	(0,33)	(0,33)
Financement	0,60	0,30	0,30	0,50	0,60	0,30	0,30	0,30
Variation de la trésorerie	0,31	0,12	(0,19)	0,17	0,27	(0,03)	(0,03)	(0,03)
Trésorerie, début de l'exercice	-	0,02	0,31	0,12	0,29	0,56	0,53	0,50
Trésorerie, fin de l'exercice	<b>0,31</b>	<b>0,14</b>	<b>0,12</b>	<b>0,29</b>	<b>0,56</b>	<b>0,53</b>	<b>0,50</b>	<b>0,47</b>
<b>GEN</b>								
Exploitation	16,21	38,67	32,21	32,58	32,58	32,58	32,58	(4,37)
Financement	-	(38,67)	(48,00)	(32,55)	(32,55)	(32,55)	(437,05)	-
Investissements	-	-	-	-	-	-	410,00	-
Variation de la trésorerie	16,21	-	(15,79)	0,03	0,03	0,03	5,53	(4,37)
Trésorerie, début de l'exercice	-	0,30	16,21	0,42	0,45	0,48	0,51	6,04
Trésorerie, fin de l'exercice	<b>16,21</b>	<b>0,30</b>	<b>0,42</b>	<b>0,45</b>	<b>0,48</b>	<b>0,51</b>	<b>6,04</b>	<b>1,67</b>
<b>SGHC (1)</b>								
Exploitation	107,93	119,23	146,35	139,10	159,77	168,63	133,93	134,24
Financement	(92,96)	(83,68)	(127,23)	(105,26)	(138,00)	(130,28)	(92,08)	(105,99)
Investissements	(18,31)	(37,19)	(27,31)	(34,46)	(22,23)	(38,35)	(41,85)	(28,25)
Variation de la trésorerie	(3,34)	(1,64)	(8,19)	(0,62)	(0,46)	(0,00)	0,00	0,00
Trésorerie, début de l'exercice	72,61	61,64	69,27	61,08	60,46	60,00	60,00	60,00
Trésorerie, fin de l'exercice	<b>69,27</b>	<b>60,00</b>	<b>61,08</b>	<b>60,46</b>	<b>60,00</b>	<b>60,00</b>	<b>60,00</b>	<b>60,00</b>

(1) Pour plus de détails, voir le tableau III du sommaire du plan d'entreprise de la SGCH à l'annexe B.

*Les tableaux des états financiers pro forma contenus dans le présent plan sont fondés sur les ajustements provisoires en fonction de la norme IFRS 1 anticipés par la CDIC et sur les conventions retenues selon les renseignements disponibles actuellement.*

# Corporation de développement des investissements du Canada

## Résumé du plan d'entreprise pour 2011-2015

**Tableau 3 – États pro forma du résultat étendu et des capitaux propres**

**Corporation de développement des investissements du Canada**  
**États pro forma du résultat étendu et des capitaux propres**  
**Exercices 2009-2015 se terminant les 31 décembre**  
**En millions de dollars**

	GAAP		IFRS						
	2009 Chiffres réels	2010 Plan	2010 Solde d'ouverture	2010 Prévisions	2011 Plan	2012 Plan	2013 Plan	2014 Plan	2015 Plan
<b>État pro forma du résultat étendu (pertes)</b>									
CDIC									
Bénéfice net d'exploitation (perte) (1)	(2,36)	(4,98)		(3,75)	(5,83)	(4,33)	(4,33)	(4,33)	(4,33)
Gains de la vente de bons de souscription d'actions d'Air Canada	-	-		1,24	-	-	-	-	-
Variation de la juste valeur des placements	0,63	-		-	-	-	-	-	-
	(1,73)	(4,98)		(2,51)	(5,83)	(4,33)	(4,33)	(4,33)	(4,33)
CEI									
Bénéfice net d'exploitation (perte) (1)	(0,13)	(0,13)		(0,38)	(0,01)	(0,04)	(0,05)	(0,07)	(0,08)
Coût des prestations des retraités	(0,20)	(0,21)		(0,16)	(0,16)	(0,16)	(0,16)	(0,16)	(0,16)
Coût de la remise en état des lieux	(2,64)	-		-	-	-	-	-	-
	(2,97)	(0,34)		(0,53)	(0,16)	(0,20)	(0,20)	(0,22)	(0,23)
CH									
	(0,39)	(0,18)		(0,49)	(0,33)	(0,33)	(0,33)	(0,33)	(0,33)
GEN									
Bénéfice net d'exploitation (pertes) (1)	16,10	38,67		32,32	32,58	32,58	32,58	32,58	(4,37)
Gains (perte) de la vente d'actions privilégiées	-	-		-	-	-	-	(2,21)	-
Variation de la juste valeur des actions privilégiées	(22,00)	-		(11,70)	(8,33)	(9,88)	(4,88)	-	-
	(5,90)	38,67		20,62	24,25	22,70	27,70	30,37	(4,37)
SGCH (2)									
	80,62	64,88		101,72	157,02	114,33	107,85	102,74	73,88
<b>Bénéfice net</b>	<b>69,63</b>	<b>98,05</b>		<b>118,81</b>	<b>174,95</b>	<b>132,18</b>	<b>130,70</b>	<b>128,23</b>	<b>64,62</b>
<b>État pro forma des capitaux propres</b>									
	PCGR		IFRS						
Surplus d'apport en fin d'exercice	3 912,18	743,18	3 912,18	3 912,18	3 912,18	3 912,18	3 912,18	3 912,18	3 912,18
Bénéfices non répartis (déficit) en fin d'exercice	(486,72)	(469,11)	84,50	39,31	84,71	53,89	27,47	(367,71)	(402,86)
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>3 425,46</b>	<b>274,07</b>	<b>3 996,68</b>	<b>3 951,49</b>	<b>3 996,89</b>	<b>3 966,07</b>	<b>3 939,65</b>	<b>3 544,47</b>	<b>3 509,32</b>

(1) Pour plus de détails, voir le tableau 4 (budget d'exploitation).

(2) Pour plus de détails, voir le tableau II du sommaire du plan d'entreprise de la SGCH à l'annexe B.

*Les tableaux des états financiers pro forma contenus dans le présent plan sont fondés sur les rajustements provisoires en fonction de la norme IFRS 1 anticipés par la CDIC et sur les conventions retenues selon les renseignements disponibles actuellement.*

**Tableau 4 – État pro forma des résultats d'exploitation**

**Corporation de développement des investissements du Canada**  
**État pro forma des résultats d'exploitation**  
**Exercices 2009-2015 se terminant les 31 décembre**  
**En millions de dollars**

	PCGR		IFRS					
	2009 Chiffres réels	2010 Plan	2010 Prévisions	2011 Plan	2012 Plan	2013 Plan	2014 Plan	2015 Plan
<b>CDIC</b>								
Bénéfice d'exploitation	0,25	0,25	0,24	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30
Frais d'exploitation	2,61	5,23	3,99	6,13	4,63	4,63	4,63	4,63
<b>Bénéfice net (perte nette) d'exploitation</b>	<b>(2,36)</b>	<b>(4,98)</b>	<b>(3,75)</b>	<b>(5,83)</b>	<b>(4,33)</b>	<b>(4,33)</b>	<b>(4,33)</b>	<b>(4,33)</b>
<b>CEI</b>								
Bénéfice d'exploitation	0,24	0,28	0,22	0,30	0,26	0,26	0,24	0,23
Frais d'exploitation	0,38	0,40	0,60	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30
<b>Bénéfice net (perte nette) d'exploitation</b>	<b>(0,13)</b>	<b>(0,12)</b>	<b>(0,38)</b>	<b>(0,01)</b>	<b>(0,04)</b>	<b>(0,05)</b>	<b>(0,07)</b>	<b>(0,08)</b>
<b>CH</b>								
Frais d'exploitation	0,39	0,18	0,49	0,33	0,33	0,33	0,33	0,33
<b>Bénéfice net (perte nette) d'exploitation</b>	<b>(0,39)</b>	<b>(0,18)</b>	<b>(0,49)</b>	<b>(0,33)</b>	<b>(0,33)</b>	<b>(0,33)</b>	<b>(0,33)</b>	<b>(0,33)</b>
<b>GEN</b>								
Revenu de dividendes	16,54	38,85	36,95	36,95	36,95	36,95	36,95	-
Frais d'exploitation	0,44	0,18	4,63	4,37	4,37	4,37	4,37	4,37
<b>Bénéfice net (perte nette) d'exploitation</b>	<b>16,10</b>	<b>38,67</b>	<b>32,32</b>	<b>32,58</b>	<b>32,58</b>	<b>32,58</b>	<b>32,58</b>	<b>(4,37)</b>
<b>SGCH</b>								
Total – Bénéfice d'exploitation	201,93	183,36	229,22	262,66	218,85	220,23	193,78	174,63
Total – Frais d'exploitation	83,75	86,82	71,33	45,14	51,92	63,43	52,07	61,14
Impôts sur le revenu	37,56	31,66	56,17	60,50	52,60	48,95	38,97	39,61
<b>Bénéfice net (perte nette) d'exploitation</b>	<b>80,62</b>	<b>64,88</b>	<b>101,72</b>	<b>157,02</b>	<b>114,33</b>	<b>107,85</b>	<b>102,74</b>	<b>73,88</b>
<b>Total – Bénéfice net (perte nette) d'exploitation</b>	<b>93,83</b>	<b>98,27</b>	<b>129,42</b>	<b>183,44</b>	<b>142,21</b>	<b>135,73</b>	<b>130,60</b>	<b>64,78</b>

*Note – Voir le budget d'exploitation de la SGCH à l'annexe B.*

*Les tableaux des états financiers pro forma contenus dans le présent plan sont fondés sur les rajustements provisoires en fonction de la norme IFRS 1 anticipés par la CDIC et sur les conventions retenues selon les renseignements disponibles actuellement.*

# Corporation de développement des investissements du Canada

## Résumé du plan d'entreprise pour 2011-2015

**Tableau 5 – Tableau des placements**

**Corporation de développement des investissements du Canada**

**Tableau pro forma des placements**

**Exercices 2009-2015 se terminant les 31 décembre**

**En millions de dollars**

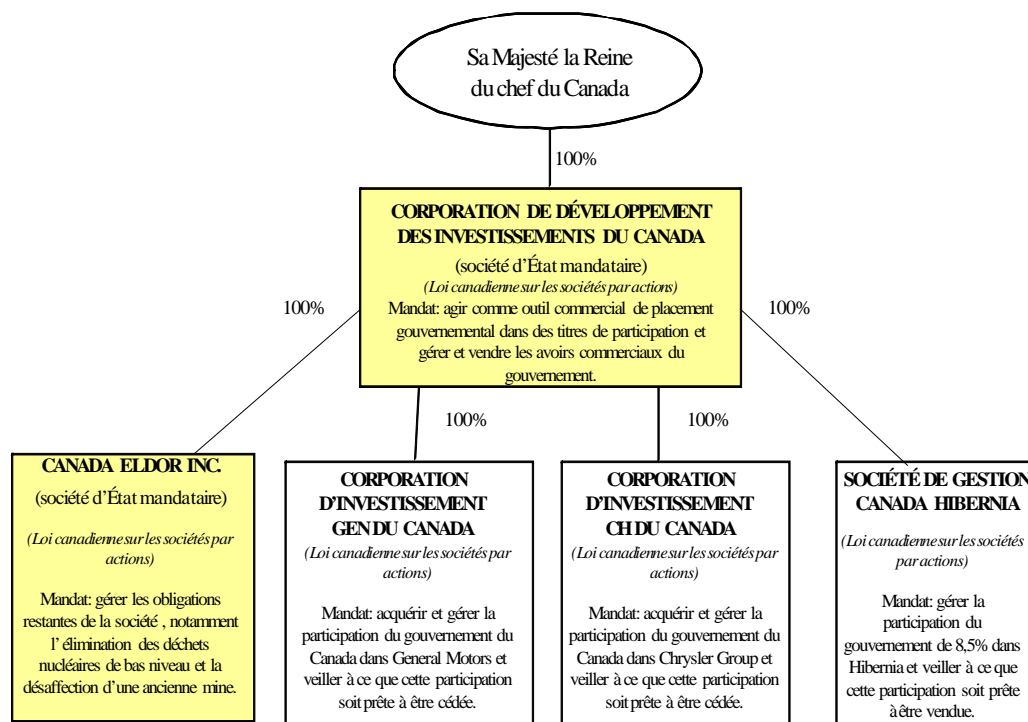
Tableau des placements	PCGR		IFRS						
	2009 Chiffres Réels	2010 Plan	2010 Solde d'ouverture	2010 Prévision	2011 Plan	2012 Plan	2013 Plan	2014 Plan	2015 Plan
<b>Détenus à des fins d'échange</b>									
Actions privilégiées de GM	447,00	-	447,00	435,30	426,97	417,09	412,22	-	-
Bons de souscription d'actions ordinaires d'Air Canada	0,63	-	0,63						
	447,63	-	447,63	435,30	426,97	417,09	412,22	-	-
<b>Actifs disponibles à la vente</b>									
Participation dans Chrysler (1)	20,00	-	165,00	165,00	165,00	165,00	165,00	165,00	165,00
Actions ordinaires dans GM (1)	2 680,00	-	3 100,00	3 100,00	3 100,00	3 100,00	3 100,00	3 100,00	3 100,00
	2 700,00	-	3 265,00	3 265,00	3 265,00	3 265,00	3 265,00	3 265,00	3 265,00
	3 147,63	-	3 712,63	3 700,30	3 691,97	3 682,09	3 677,22	3 265,00	3 265,00

(1) La valeur comptable de ces placements est égale à leur juste valeur actuelle.

*Les tableaux des états financiers pro forma contenus dans le présent plan sont fondés sur les ajustements provisoires en fonction de la norme IFRS 1 anticipés par la CDIC et sur les conventions retenues selon les renseignements disponibles actuellement.*

## Annexe A

### CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA



Remarque : PPP Canada Inc. a été déclarée société d'État mère et la CDIC, bien qu'elle soit l'unique actionnaire de PPP Canada Inc., n'est plus responsable de sa gestion.

## Annexe A (suite)

### Conseil d'administration de la CDIC

**N. William C. Ross, LL.M. (2) (3)**

Président  
Corporation de développement des investissements du Canada  
Président émérite et associé  
WeirFoulds LLP  
Toronto (Ontario)

**John James Hillyard, MBA (3)**

Administrateur  
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)

**Ted Howell, CA, MBA (1) (3)**

Haronger Partners Inc.  
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)

**Mary Beth Montcalm, PhD (2)**

Administrateur  
Toronto (Ontario)

**Mary Ritchie, FCA (1)**

Chef de la direction  
Richford Holdings Ltd.  
Edmonton (Alberta)

**Benita M. Warmbold, FCA (1) (2)**

Première vice-présidente et chef de l'exploitation  
Office d'investissement du régime de pensions du Canada  
Toronto (Ontario)

### Dirigeants de la CDIC

**Michael Carter**

Vice-président exécutif

**Andrew StafI**

Vice-président

**Patrice Walch-Watson**

Secrétaire général

### Comités du conseil

- (1) Comité de vérification
- (2) Comité de nomination et de gouvernance
- (3) Comité de rémunération

**Annexe B**

**SOCIÉTÉ DE GESTION CANADA HIBERNIA**

**SOMMAIRE DU PLAN D'ENTREPRISE**

**POUR LES ANNÉES 2011–2015**

**Le 9 décembre 2010**

**SOCIÉTÉ DE GESTION CANADA HIBERNIA**  
**SOMMAIRE DU PLAN D'ENTREPRISE DE 2011**

**TABLE DES MATIÈRES**

<b>1.0</b>	<b>Description sommaire du projet Hibernia .....</b>	<b>3</b>
<b>2.0</b>	<b>Récapitulation des activités de 2010 .....</b>	<b>5</b>
<b>3.0</b>	<b>Commercialisation.....</b>	<b>6</b>
<b>4.0</b>	<b>Risque.....</b>	<b>7</b>
<b>5.0</b>	<b>Organisation.....</b>	<b>7</b>
<b>6.0</b>	<b>Objectifs pour 2011.....</b>	<b>7</b>
<b>7.0</b>	<b>Renseignements financiers – Plan de 2011 .....</b>	<b>7</b>
<b>7.1</b>	<b>Aperçu de la situation financière .....</b>	<b>7</b>
<b>7.2</b>	<b>Normes internationales d'information financière (IFRS).....</b>	<b>9</b>
<b>7.3</b>	<b>2011 États financiers pro forma .....</b>	<b>10</b>



## 1.0 Description sommaire du projet Hibernia

La Société de gestion Canada Hibernia (SGCH) est une filiale en propriété exclusive de la Corporation de développement des investissements du Canada (CDIC), une société d'État. La SGCH a été constituée en mars 1993 aux seules fins de détenir, de gérer, d'administrer et d'exploiter la participation directe de 8,5 % qu'elle a acquise par suite du retrait de Gulf Canada du projet Hibernia. Même si le champ Hibernia a été découvert en 1979, la production de pétrole n'a commencé qu'en novembre 1997, la construction des installations de champ ayant été terminée plus tôt cette année-là.

Les objectifs de la SGCH sont doubles :

- gérer la participation de la société dans le projet de mise en valeur du champ pétrolifère extracôtier Hibernia afin de dégager un rendement optimal et de veiller à ce que les obligations financières et les autres obligations liées à la participation soient remplies;
- prendre les mesures nécessaires pour que la participation dans le projet Hibernia soit prête à être cédée lorsque l'actionnaire en donnera instruction.

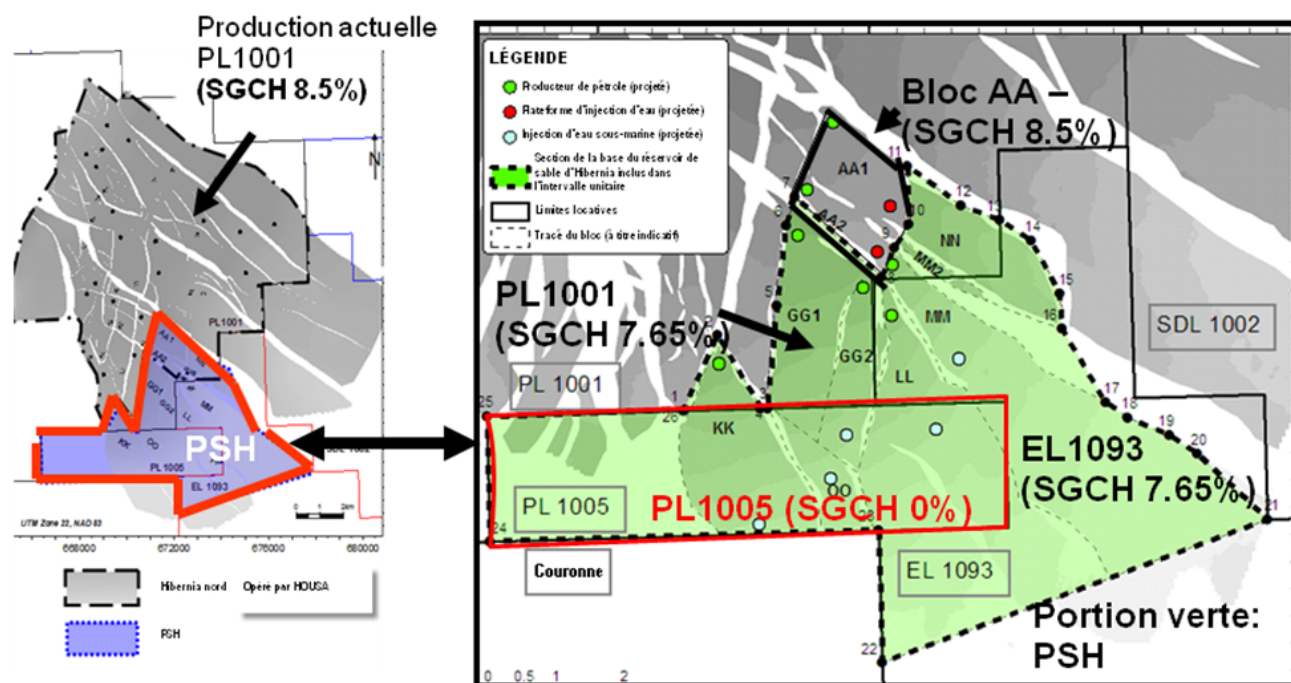
La SGCH atteint le premier des deux objectifs susmentionnés en s'acquittant de son rôle de titulaire non exploitant de la participation dans le projet Hibernia, et en gérant la commercialisation et le transport de sa part du pétrole brut d'Hibernia. Ce rôle est acquitté en partie grâce à sa participation au comité de direction, au comité chargé de l'exploitation de l'unité et aux comités des affaires et comités techniques qui supervisent la planification et les activités. En outre, la SGCH gère les 25 % de sa participation au contrat d'affrètement à temps du pétrolier MT Mattea, sa participation dans la capacité contractuelle de Newfoundland Transshipment Terminal Ltd. (NTL) ainsi que la commercialisation de ses cargaisons de pétrole brut d'Hibernia et la logistique de transport s'y rapportant.

Les flux de trésorerie de la SGCH proviennent uniquement de la production pétrolière d'Hibernia et de ses actifs qui comprennent une part dans la production du champ Hibernia et le pétrolier MT Mattea.

Le champ d'Hibernia est constitué de la concession originale visée par la licence de production PL1001 et de la nouvelle zone d'exploitation, à savoir le prolongement sud du réservoir Hibernia qui englobe des parties visées par la licence LP1001, et toute la concession visée par les licences LP1005 et LE1093. La participation de la SGCH dans la zone de production existante visée par la licence LP1001 et dans les parties visées par la licence LP1001 qui ne font pas partie du secteur unitaire PSH visé par la licence LP1001 est de 8,5 %. Les autres propriétaires dans ces zones visées par la licence LP1001 sont ExxonMobil (33,125 %), Chevron (26,875 %), Suncor (20,0 %), Murphy (6,5 %) et Statoil (5,0 %).

En 2009, les propriétaires ont convenu de mettre en commun leur participation et de constituer le « secteur unitaire » du prolongement sud d'Hibernia. En février 2010, Nalcor, la société pétrolière de la province de Terre-neuve-et-Labrador, a acquis une participation dans les capitaux propres de 10 % auprès de tous les propriétaires d'Hibernia, en proportion de leur participation directe dans le secteur unitaire du PSH.

Le diagramme suivant illustre la participation directe de la SGCH dans la production actuelle de la concession visée par la licence LP1001, les blocs AA situés à l'extérieur du secteur unitaire PSH visé par la licence LP1001 et la nouvelle participation de la SGCH dans la partie du secteur unitaire visée par les licences LP1001 et LE1093 après la vente de Nalcor. La participation initiale de la SGCH dans le secteur unitaire PSH est de 5,08482 % et sera déterminée de nouveau selon le processus de rajustement énoncé dans l'accord d'exploitation concertée. Le secteur unitaire PSH englobe les zones identifiées ci-dessous et visées par les licences LP1005 (SGCH 0 %), LE1093 (SGCH 7,65 %) et LP1001 (SGCH 7,65 %). La région est également colorée en vert dans le diagramme.



Le projet est exploité par la Société de gestion Canada Hibernia (SGCH) au nom des propriétaires, et les services techniques et de gestion sont assurés aux termes d'un contrat conclu avec ExxonMobil Corporation. L'unité du prolongement sud du réservoir Hibernia est exploitée de manière semblable.

S'il est vrai que la part initiale du financement de la SGCH a été obtenue grâce aux crédits du gouvernement fédéral, le financement provient depuis 1998 de la vente de la part de pétrole brut que la SGCH produit à Hibernia. La SGCH doit avoir suffisamment de liquidités pour financer ses dépenses d'immobilisations et d'exploitation, les redevances, les impôts et les taxes, ses frais administratifs et ses frais d'abandon futur sans devoir demander d'autres crédits à l'actionnaire. À l'instar d'une société du secteur privé, la SGCH est tenue

de payer des redevances fédérales et provinciales normales, de verser une participation au revenu net (PRN)<sup>1</sup> au gouvernement fédéral et d'acquitter des taxes et des impôts fédéraux et provinciaux.

Les liquidités en sus des besoins opérationnels ont servi, dans un premier temps, à rembourser les crédits de 431 millions de dollars et, par la suite, à verser des dividendes à son actionnaire. La SGCH prévoit qu'elle aura versé des dividendes cumulatifs de 1,34 milliard de dollars d'ici la fin de 2010. En se basant sur les estimations du plan de 2011 et sur les prévisions du prix du pétrole de septembre 2010, la SGCH s'attend à verser 104 millions de dollars en dividendes à la corporation mère au cours de 2011.

Toutes les activités exercées jusqu'ici et envisagées dans le cadre du présent plan d'entreprise ne débordent pas le mandat original de la SGCH.

## **2.0 Récapitulation des activités de 2010**

Les résultats financiers de 2010 ont été très bons en raison des taux de production élevés et du prix du pétrole relativement stable et qui devrait se situer en moyenne à 78,43 dollars canadiens le baril pour l'exercice. Les produits d'exploitation de la SGCH devraient totaliser 365,1 millions de dollars en 2010 comparativement aux 270,8 millions de dollars prévus dans le budget, et les dividendes devraient totaliser 126 millions de dollars comparativement aux 82,5 millions de dollars prévus.

La production moyenne pour l'année devrait s'établir à 160 000 bpj, comparativement aux 105 000 bpj prévus dans le budget. Cette amélioration est attribuée au reconditionnement réussi de puits existants et nouveaux. Les dépenses d'exploitation globales d'Hibernia ont été plus élevées que prévu en raison de l'augmentation des cas d'abandon de puits et des activités de reconditionnement. La part des dépenses d'exploitation de la SGCH s'élèvera à 15,9 millions de dollars. Les dépenses en immobilisations globales d'Hibernia seront moins élevées que les dépenses budgétées en raison de la baisse des coûts de forage et du report de certains projets. La part des immobilisations de la SGCH s'élèvera à 23,8 millions de dollars.

En 2010, la principale initiative des propriétaires d'Hibernia a été de poursuivre le développement du prolongement sud du réservoir Hibernia. Le 16 février 2010, la SGCH a conclu une entente sur le développement du prolongement sud du réservoir Hibernia avec le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador (la « province »). Les négociations ont mené à une hausse de la redevance pour la zone d'exploitation concertée du prolongement sud du réservoir Hibernia et la partie de la concession initiale d'Hibernia visée par la licence (LP1001) à l'extérieur du plan de mise en valeur original (les blocs AA). Les propriétaires ont vendu une participation de 10 % de la zone d'exploitation concertée à Nalcor à la valeur nominale. La négociation a également résolu le litige qui perdurait au sujet des redevances liées au transport. Chaque propriétaire a ensuite été en mesure de calculer la

---

<sup>1</sup> En février 2009, la SGCH a commencé à verser au gouvernement du Canada une participation au revenu net jusqu'à concurrence de 10 %. Ces paiements se poursuivront durant toute la durée de vie du projet.

date du paiement net de la redevance. Conséquemment, le taux des redevances a été modifié, passant d'un taux brut de 5 % à un taux net de 30 %, et ce à compter de 2009.

En janvier 2010, la SGCH a présenté au nom des propriétaires d'Hibernia la modification du plan de mise en valeur du prolongement sud du réservoir Hibernia à l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers (OCTLHE).. L'OCTLHE a approuvé la modification le 12 octobre 2010, après avoir reçu l'autorisation de la province et du Canada. Les propriétaires du secteur unitaire pourront sanctionner le projet sous réserve du consentement et de l'approbation du gouvernement fédéral et des provinces.

Les dépenses en capital et de forage visent principalement à développer le prolongement sud du réservoir Hibernia. Les dépenses en capital augmenteront durant toute la durée du projet jusqu'à ce que le développement du secteur unitaire soit achevé. On s'attend à ce que les baisses globales futures de la production du gisement soient contrebalancées dans une large mesure par le forage d'autres paires de puits producteurs et de puits d'injection dans le PSH. Le projet de mise en valeur du secteur unitaire du PSH exige le forage de plusieurs puits d'injection d'eau au moyen d'un système de forage flottant, le raccord de ces puits à la plate-forme d'Hibernia par un pipeline, ainsi que le forage de plusieurs puits de production depuis la plate-forme.

Une enquête sur la sécurité en hélicoptère en mer a été instituée par l'OCTLHE à la suite de l'écrasement tragique d'un hélicoptère qui emmenait des travailleurs au large des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador le 12 mars 2009; dix-sept personnes ont péri, dont deux qui étaient en route pour la plate-forme Hibernia. La phase 1 de l'enquête a débuté le 19 octobre 2009. Cette enquête s'est poursuivie en 2010 et a comporté de nombreuses audiences publiques. La commission d'enquête poursuit ses travaux.

### **3.0 Commercialisation**

Le prix que la SGCH obtient pour son produit est associé au prix de référence du Dated Brent<sup>2</sup>, qui est utilisé aux fins de l'établissement des prix d'approvisionnement aux raffineries qui ont accès au pétrole brut acheminé par bateau. À l'instar du prix du West Texas Intermediate (« WTI ») des États-Unis, le prix du Brent fluctue en fonction de l'offre et de la demande à l'échelle internationale, et notamment en fonction d'un vaste éventail de facteurs géopolitiques, et il est fixé en dollars américains. Les dispositions en matière de commercialisation du pétrole brut que la SGCH avait prises avec la société de commercialisation précédente ont été confiées à Suncor en 2009. En 2010, les dispositions prises avec Suncor ont été modifiées tout en étant prolongées sur une base renouvelable.

La SGCH continue de participer avec d'autres propriétaires d'Hibernia et de Grand Banks à une entente à long terme révisée relativement au partage des coûts des pétroliers.

---

<sup>2</sup> Prix du pétrole brut de référence Brent, un jour donné à partir des évaluations faites par Platts après la clôture du marché de Londres. Brent désigne un groupe de quatre bruts de la mer du Nord (des gisements Brent, Forties, Oseberg et Ekofisk) dont le prix est fixé au terminal Sullom Voe au large des îles Shetland, au Royaume-Uni, et qui sert de référence pour les autres bruts (essentiellement ceux qui sont transportés par voie navigable aux raffineries ou terminaux situés sur le littoral.

## **4.0 Risque**

Le présent plan d'entreprise témoigne de la variabilité du prix du brut, des dépenses en immobilisations, des frais d'exploitation et du rendement des réservoirs. Parmi ces variables, celles qui suivent sont considérées comme décisives pour le plan d'entreprise de 2011 de la SGCH :

- risques et problèmes liés à l'exploitation et à la technique;
- risque lié au prix des marchandises;
- risque de change;
- risques et problèmes liés aux règlements et aux redevances;
- risques et problèmes liés à l'environnement;
- fonds de réserve pour l'abandon et les risques.

En ce qui concerne le prolongement sud du réservoir Hibernia, les variables impossibles à prévoir ont principalement trait à la qualité et à l'épaisseur du réservoir, aux raccords entre le réservoir et les puits et à la profondeur de l'interface huile-eau.

## **5.0 Organisation**

Depuis sa fondation en 1992, la SGCH a eu pour seul effectif un petit nombre de professionnels chevronnés de l'industrie de l'énergie. En 2010, le personnel était constitué de cinq employés à temps plein et à temps partiel et de deux conseillers à temps partiel. Des services d'évaluation des réservoirs, des services juridiques, de vérification et d'assurance ainsi que d'autres services consultatifs sont également obtenus au besoin.

## **6.0 Objectifs pour 2011**

En 2011, les objectifs et les stratégies de la SGCH seront axés sur toutes les activités liées à Hibernia, notamment le forage, l'expansion et la mise à niveau des installations, la production, le transport, la commercialisation, la mise en valeur du secteur unitaire du prolongement sud et l'optimisation de la valeur des actionnaires. La SGCH s'engage à travailler en partenariat avec les autres propriétaires d'Hibernia dans toutes les activités qui préservent sa participation directe dans les actifs d'Hibernia.

## **7.0 Renseignements financiers – Plan de 2011**

### **7.1 Aperçu de la situation financière**

La SGCH prévoit que la production moyenne à Hibernia sera de 150 000 bpj en 2011, ce qui se traduira par la vente de 4,84 millions de barils.

La SGCH a calculé, d'après les prévisions d'un tiers au 15 septembre 2010, un prix moyen du Dated Brent de 80 dollars américains le baril et un taux de change de 1,04 \$, ce qui

équivalait à 83,20 dollars canadiens le baril, pour des produits d'exploitation de 413,9 millions de dollars canadiens.

La part des dépenses d'exploitation liées au projet revenant à la SGCH pour 2011 est de 20,2 millions de dollars (champs pétrolifère et puits, assurance, transport et administration, moins les revenus d'intérêt). Le flux net de trésorerie d'exploitation devrait être de 175,1 millions de dollars après le paiement des redevances de 116,3 millions de dollars, des bénéfices nets de 36,3 millions de dollars et des impôts et taxes de 66,0 millions de dollars. Les frais d'exploitation d'Hibernia sont en grande partie des frais fixes qui ne varient pas beaucoup en fonction des volumes de production, mais qui sont assujettis aux pressions inflationnistes exercées sur les fournisseurs de services de champ pétrolifère ainsi qu'au calendrier d'abandon des puits et d'entretien et de remplacement du matériel.

La part des dépenses en immobilisations prévues revenant à la SGCH est de 40,5 millions de dollars, dont une tranche de 11,7 millions de dollars est affectée au forage, une tranche de 21,9 millions de dollars aux installations, et une tranche de 6,9 millions de dollars aux abandons. Le budget d'immobilisations prévoit des fonds pour le forage, pour le matériel d'ascension par poussée de gaz, pour le remplacement du système de chargement au large des côtes, pour la mise en valeur du secteur unitaire du PSH et pour l'abandon de puits.

En se fondant sur les estimations ci-dessus et les prévisions du prix du pétrole de septembre 2010, la SGCH prévoit que 104 millions de dollars seront versés en dividendes à la corporation mère en 2011.

Les flux de trésorerie de la SGCH sont sensibles aux prix du pétrole brut, aux taux de change et aux volumes de production. L'incidence de ces facteurs sur les flux de trésorerie de 2011, après impôt, est la suivante :

<b><u>Facteur</u></b>	<b><u>Fluctuation</u></b>	<b>Variation des flux de trésorerie de la SGCH après les taxes et les impôts (en M\$ CAN)</b>
Prix du pétrole	1,00 \$ US/baril	2,2 \$
Taux de change Canada-É.-U.	0,01 \$	1,7 \$
Volume de production du projet Hibernia	10,000 barils de pétrole par jour	11,3 \$*

Nota : Le montant indiqué laisse supposer une variation des flux de trésorerie pour chaque baril supplémentaire produit au cours de l'exercice. La SGCH procède à l'enlèvement du pétrole brut à la structure gravitaire en augmentant le nombre de livraisons. Par conséquent, les hausses de production ne donnent pas nécessairement lieu à des augmentations des flux de trésorerie dans une année donnée. Par exemple, une hausse de la production brute de 10 000 bpj à la plate-forme équivaut à 310 250 barils supplémentaires revenant à la SGCH au cours de l'exercice.

## **7.2 Normes internationales d'information financière (IFRS)**

Le plan d'entreprise de 2011-2015 intègre les IFRS. La SGCH a examiné les dispenses dont peuvent se prévaloir ceux qui adhèrent aux IFRS pour la première fois (IFRS1) et présente son bilan initial de 2010 (date de la transition) selon ces conventions comptables. Le bilan initial redéfinit rétrospectivement la situation de SGCH selon les IFRS.

## 7.3 2011 États financiers pro forma

Voir les tableaux I, II et III.

Société de gestion Canada Hibernia  
État pro forma de la situation financière  
31 décembre, 2009 à 2015  
en millions de dollars canadiens

Tableau I

	PCGR		IFRS					
	2009	2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Actif</b>								
<b>Actif à court terme</b>								
Trésorerie et actif d'exploitation	69,27	69,27	61,08	60,46	60,00	60,00	60,00	60,00
Débiteurs	14,74	14,74	14,96	19,35	2,29	2,29	2,29	2,29
Impôts à recouvrer	7,66	7,66	-	-	-	-	-	-
Charges payées d'avance et charges reportées	0,84	0,84	0,84	0,84	0,84	0,84	0,84	0,84
Stocks	6,94	24,27	10,08	37,07	36,33	15,30	15,37	5,34
<b>Total de l'actif à court terme</b>	<b>99,45</b>	<b>116,78</b>	<b>86,96</b>	<b>117,72</b>	<b>99,46</b>	<b>78,43</b>	<b>78,50</b>	<b>68,47</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>								
Installations liées aux projets Hibernia	612,37	612,37	635,75	667,16	687,39	723,99	764,65	791,66
Pétrolier de brut	39,53	39,53	39,53	39,53	39,53	39,53	39,53	39,53
Total des immobilisations corporelles au coût	651,90	651,90	675,28	706,69	726,92	763,52	804,18	831,19
Déduction faite de l'amortissement et épuisement	(529,20)	(529,20)	(570,27)	(593,33)	(621,18)	(656,32)	(685,60)	(728,99)
<b>Immobilisations corporelles (montant net)</b>	<b>122,70</b>	<b>122,70</b>	<b>105,01</b>	<b>113,36</b>	<b>105,74</b>	<b>107,20</b>	<b>118,58</b>	<b>102,20</b>
<b>Autres éléments d'actif</b>								
Impôts futurs	-	-	-	0,27	-	-	-	-
Trésorerie entiercée	2,55	2,55	5,69	5,69	5,69	5,69	5,69	5,69
Fonds de réserve pour l'abandon et les risques	93,68	93,68	94,05	94,91	95,86	96,82	97,79	98,77
<b>Total des autres éléments d'actif</b>	<b>96,23</b>	<b>96,23</b>	<b>99,74</b>	<b>100,87</b>	<b>101,55</b>	<b>102,51</b>	<b>103,48</b>	<b>104,46</b>
	<b>318,38</b>	<b>335,71</b>	<b>291,71</b>	<b>331,95</b>	<b>306,75</b>	<b>288,14</b>	<b>300,56</b>	<b>275,13</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>								
<b>Passif à court terme</b>								
Créditeurs et charges à payer	49,82	49,82	25,25	27,20	26,38	26,48	26,49	27,22
Impôts à payer	-	-	8,10	4,52	0,70	0,70	0,70	0,70
Obligation courante découlant d'un contrat de location-acquisition	0,99	0,99	1,09	1,26	1,55	1,72	1,21	-
Montant payable aux actionnaires	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25
<b>Total du passif à court terme</b>	<b>51,06</b>	<b>51,06</b>	<b>34,69</b>	<b>33,23</b>	<b>28,88</b>	<b>29,15</b>	<b>28,65</b>	<b>28,17</b>
<b>Autres éléments de passif</b>								
Obligation courante découlant d'un contrat de location-acquisition à long terme	6,97	6,97	5,74	4,48	2,93	1,21	-	-
Impôts futurs	5,79	9,29	5,24	-	1,03	2,70	2,48	6,36
Obligation découlant de la mise hors service	31,69	38,62	40,55	35,73	37,52	39,40	41,37	43,44
<b>Total des autres éléments de passif</b>	<b>44,45</b>	<b>54,88</b>	<b>51,53</b>	<b>40,21</b>	<b>41,48</b>	<b>43,31</b>	<b>43,85</b>	<b>49,80</b>
<b>Capitaux propres</b>								
Bénéfices non répartis	222,87	229,77	205,49	258,51	236,39	215,68	228,06	197,16
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>222,87</b>	<b>229,77</b>	<b>205,49</b>	<b>258,51</b>	<b>236,39</b>	<b>215,68</b>	<b>228,06</b>	<b>197,16</b>
	<b>318,38</b>	<b>335,71</b>	<b>291,71</b>	<b>331,95</b>	<b>306,75</b>	<b>288,14</b>	<b>300,56</b>	<b>275,13</b>

Note : Le flux de trésorerie fluctue en fonction des volumes de production d'Hibernia, du prix du pétrole brut, des frais d'exploitation, des redevances, des impôts, des dépenses en immobilisations principales et des revenus provenant de tiers. Les sensibilités de ces éléments sur les flux de trésorerie annuels de 2011, après impôt, figurent à la section 7.1.



**Société de gestion Canada Hibernia**  
**État pro forma des résultats d'exploitation et des bénéfices non répartis**  
**Exercices 2009 à 2015 se terminant le 31 décembre**  
en millions de dollars canadiens

**Tableau II**

	PCGR	IFRS					
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Produits d'exploitation</b>							
Vente de pétrole brut	266,15	365,12	413,90	356,60	347,10	297,82	293,65
Redevances	(64,55)	(103,16)	(116,32)	(106,13)	(97,85)	(81,88)	(94,27)
Participation aux bénéfices nets	-	(33,58)	(36,32)	(33,17)	(30,58)	(23,73)	(26,33)
Ventes nettes de pétrole brut	201,60	228,38	261,26	217,30	218,67	192,21	173,05
Intérêts créditeurs	0,32	0,84	1,40	1,55	1,56	1,57	1,58
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>201,92</b>	<b>229,22</b>	<b>262,66</b>	<b>218,85</b>	<b>220,23</b>	<b>193,78</b>	<b>174,63</b>
<b>Frais d'exploitation</b>							
Exploitation des champs	19,21	17,93	16,59	17,63	19,48	15,89	10,04
Transport	5,30	6,34	2,04	2,12	2,10	2,23	3,07
Administration	2,37	2,36	2,28	2,40	2,38	2,45	2,52
Intérêts – contrat de location-acquisition	1,01	0,82	0,71	0,58	0,43	0,25	0,05
Amortissement et épuisement	55,15	41,07	21,49	27,40	37,16	29,28	43,39
Augmentation due à la désactualisation	3,14	1,93	2,03	1,79	1,88	1,97	2,07
Autres	(2,43)	0,88	-	-	-	-	-
<b>Total des frais d'exploitation</b>	<b>83,75</b>	<b>71,33</b>	<b>45,14</b>	<b>51,92</b>	<b>63,43</b>	<b>52,07</b>	<b>61,14</b>
<b>Bénéfice net avant impôts</b>	<b>118,17</b>	<b>157,89</b>	<b>217,52</b>	<b>166,93</b>	<b>156,80</b>	<b>141,71</b>	<b>113,49</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>							
Impôts futurs	(11,66)	(4,05)	(5,51)	1,30	1,67	(0,22)	3,88
Impôts actuels réels	49,22	60,22	66,01	51,30	47,28	39,19	35,73
<b>Total des impôts sur les bénéfices</b>	<b>37,56</b>	<b>56,17</b>	<b>60,50</b>	<b>52,60</b>	<b>48,95</b>	<b>38,97</b>	<b>39,61</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>80,61</b>	<b>101,72</b>	<b>157,02</b>	<b>114,33</b>	<b>107,85</b>	<b>102,74</b>	<b>73,88</b>
<b>Bénéfices non répartis</b>							
Début de l'exercice	234,26	222,87	205,49	258,51	236,39	215,68	228,06
Ajustements dus à la conversion aux IFRS	-	6,90	-	-	-	-	-
Dividendes	(92,00)	(126,00)	(104,00)	(136,45)	(128,56)	(90,36)	(104,78)
<b>Fin de l'exercice</b>	<b>222,87</b>	<b>205,49</b>	<b>258,51</b>	<b>236,39</b>	<b>215,68</b>	<b>228,06</b>	<b>197,16</b>

Note : Le flux de trésorerie fluctue en fonction des volumes de production d'Hibernia, du prix du pétrole brut, des frais d'exploitation, des redevances, des impôts, des dépenses en immobilisations principales et des revenus provenant de tiers. Les sensibilités de ces éléments sur les flux de trésorerie annuels de 2011, après impôt, figurent à la section 7.1.

**Société de gestion Canada Hibernia**  
**État pro forma des flux de trésorerie**  
**Exercices 2009 à 2015 se terminant le 31 décembre**  
en millions de dollars canadiens

**Tableau III**

	PCGR	IFRS						
	2009	1 <sup>er</sup> janvier 2010	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Activités d'exploitation</b>								
Bénéfice de l'exercice	80,61		101,72	157,02	114,33	107,85	102,74	73,88
Déductions hors trésorerie	42,13	3,50	40,71	31,03	49,34	38,91	35,23	43,39
Variation du fonds de roulement hors trésorerie	(14,81)	(17,33)	3,92	(48,95)	(3,90)	21,87	(4,04)	16,97
Activités d'abandon			-	(6,85)	-	-	-	-
Variation de la valeur de l'obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation		6,93						
Variation des revenus non répartis due à la conversion aux IFRS		6,90						
	<b>107,93</b>	<b>-</b>	<b>146,35</b>	<b>139,10</b>	<b>159,77</b>	<b>168,63</b>	<b>133,93</b>	<b>134,24</b>
<b>Activités d'investissement</b>								
Installations liées au projet Hibernia	(17,94)		(23,80)	(33,60)	(21,28)	(37,39)	(40,88)	(27,27)
Trésorerie entiercée			(3,14)	-	-	-	-	-
Fonds de réserve pour l'abandon et les risques	(0,37)		(0,37)	(0,86)	(0,95)	(0,96)	(0,97)	(0,98)
	<b>(18,31)</b>	<b>-</b>	<b>(27,31)</b>	<b>(34,46)</b>	<b>(22,23)</b>	<b>(38,35)</b>	<b>(41,85)</b>	<b>(28,25)</b>
<b>Activités de financement</b>								
Dividendes versés au Canada	(92,00)		(126,00)	(104,00)	(136,45)	(128,56)	(90,36)	(104,78)
Paiements au titre de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(0,96)		(1,23)	(1,26)	(1,55)	(1,72)	(1,72)	(1,21)
	<b>(92,96)</b>	<b>-</b>	<b>(127,23)</b>	<b>(105,26)</b>	<b>(138,00)</b>	<b>(130,28)</b>	<b>(92,08)</b>	<b>(105,99)</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>(3,34)</b>	<b>-</b>	<b>(8,19)</b>	<b>(0,62)</b>	<b>(0,46)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Encaisse au début de l'exercice</b>	<b>72,61</b>	<b>69,27</b>	<b>69,27</b>	<b>61,08</b>	<b>60,46</b>	<b>60,00</b>	<b>60,00</b>	<b>60,00</b>
<b>Encaisse à la fin de l'exercice</b>	<b>69,27</b>	<b>69,27</b>	<b>61,08</b>	<b>60,46</b>	<b>60,00</b>	<b>60,00</b>	<b>60,00</b>	<b>60,00</b>

Note : Le flux de trésorerie fluctue en fonction des volumes de production d'Hibernia, du prix du pétrole brut, des frais d'exploitation, des redevances, des impôts, des dépenses en immobilisations principales et des revenus provenant de tiers. Les sensibilités de ces éléments sur les flux de trésorerie annuels de 2011, après impôt, figurent à la section 7.1.